

Délégation Permanente de
L'UNION AFRICAINE A GENEVE

Téléphone : (41-22) 716 06 40
Téléfax : (41-22) 731 68 18

AU-Geneva@africa-union-gvao.org



**PERMANENT DELEGATION OF THE
AFRICAN UNION IN GENEVA**

36, rue des Pâquis
C.P. 127 – 1211 Genève 21
Suisse (Switzerland)

mission-observer.au@africanunion.ch

INTERVENTION DE S.E. MME KHADIJA R. MASRI

AMBASSADEUR, OBSERVATEUR PERMANENT

DE L'UNION AFRICAINE A GENEVE

A LA 92^{ème} SESSION DU CONSEIL

DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS

Madame la Présidente,

C'est un grand honneur et une grande fierté pour moi de vous adresser, au nom de la Commission de l'Union africaine, nos sincères félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de cette 92^{ème} session du conseil de l'Organisation Internationale pour la Migration (OIM) ainsi que les membres du Bureau.

Votre élection constitue en fait un honneur pour l'Afrique et nous sommes convaincus que sous votre direction vous allez faciliter le dialogue significatif sur les questions de la migration.

Permettez-moi également de saisir cette occasion pour féliciter le président sortant à savoir son Excellence Massood Khan, Ambassadeur et représentant permanent du Pakistan, pour le dévouement avec lequel il s'est acquitté de son mandat et de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres de l'OIM, le Royaume du Népal et la République de Monténégro et Qatar Charity en tant qu'observateur.

L'Union Africain fait sienne la Déclaration faite par le coordinateur, le Maroc, au nom du groupe africain.

Madame la Présidente,

Tout au long de son histoire, l'Afrique a connu d'importants mouvements migratoires, volontaires et involontaires. L'Afrique compte un tiers de migrants africains sur la population de migrants de par le monde. La migration en Afrique peut prendre la forme du déplacement de nomades en quête de pâturages, de l'exode des jeunes de la campagne vers la ville à la recherche d'un travail, de la fuite des cerveaux pour de meilleures possibilités d'emplois à l'étranger et de réfugiés fuyant les conflits ou les catastrophes naturelles.

La migration s'est progressivement intensifiée en prenant d'autres tournures pour devenir une des préoccupations majeures aux niveaux continental et international. Les nombreux problèmes socio-économiques, politiques et humanitaires qu'elle engendre, constituent des défis majeurs aux Etats africains à l'orée du nouveau millénaire.

Un aspect nouveau de la migration en Afrique est la féminisation croissante de la migration car les femmes ont également commencé à émigrer en quête de meilleures conditions économiques et d'emplois ce qui porte à croire que l'évolution des rôles sociaux traditionnels ont été considérablement changés.

Cette situation nécessite l'adoption d'une approche globale et équilibrée de la migration en tenant compte des réalités, des tendances de la migration et de l'évolution du tissu social ainsi que des liens entre la migration et les autres domaines d'importance capitale pour nos sociétés à savoir les questions économiques, sociales, politiques et humanitaires.

Madame la Présidente,

L'Union africaine est consciente de la nécessité de trouver des solutions durables aux problèmes de la migration et de remédier à l'impact négatif de la migration sur le

continent. Elle est consciente du fait que l'amélioration des conditions socio-économiques et des possibilités ainsi que l'établissement de la paix et de la sécurité et la stabilité politique sur le continent constituent la pierre angulaire dans la recherche de solutions durables.

A cet égard, lors du Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernement tenu à Khartoum en janvier 2006, le Conseil exécutif de l'Union africaine avait mandaté la Commission de l'Union africaine d'organiser une réunion d'experts pour préparer un projet de position africaine commune sur la migration et le développement.

C'est ainsi que l'Algérie a abrité cette réunion d'experts, du 3 au 5 avril 2006, à Alger où une position commune africaine, sur la migration et le développement, a été élaborée et entérinée par la 9^{ème} Session ordinaire du Conseil Exécutif de l'Union africaine, ensuite adoptée par le Sommet de Banjul, en juillet 2006.

Cette position africaine commune souligne les nombreuses initiatives africaines dans le domaine du développement, comme le NEPAD, qui mettent l'accent sur le développement socio-économique ainsi que la Déclaration du Sommet Extraordinaires de Ouagadougou et le Plan d'Action sur l'emploi et l'atténuation de la pauvreté, qui visent à traiter les causes de la migration.

Par l'adoption d'une position africaine commune, qui a été présentée en septembre dernier à New York lors du dialogue de haut niveau, l'Afrique demande aux instances internationales de tenir compte de ses préoccupations.

Dans le même sens, une conférence ministérielle des pays européens et africains sur la migration s'est tenue à Rabat, au Maroc les 10 et 11 juillet 2006 dans le but de trouver des solutions concrètes, durables et pertinentes pour surmonter les défis que pose la gestion du flux migratoire.

Toujours dans le cadre du dialogue de haut niveau des Nations unies, auquel, les participants se sont engagés à établir un partenariat basé sur une forte conviction à savoir la gestion de la migration dans le contexte d'un partenariat de lutte contre la pauvreté et la promotion du développement durable et du co-développement, l'Union africaine et l'Union européenne ont réussi à Tripoli, Libye, à mettre les premiers jalons d'un partenariat qui a toutes les chances d'être consolidé par le renforcement du dialogue et la promotion de liens plus étroits entre nos populations loin des préjugés et des stéréotypes, car l'être humain est le même là où il se trouve !

En effet, les travaux de la conférence tenue les 22 et 23 novembre 2006 à Tripoli se sont soldés par une déclaration commune entre l'Afrique et l'Union européenne. Cette déclaration constitue un mécanisme de suivi approprié, qui souligne l'importance du partage de l'information et des expériences grâce au dialogue.

Dans le même ordre d'idées sur la migration, l'Union africaine, déterminée plus que jamais à traiter les questions les plus urgentes concernant la migration, reconnaît l'importance de l'établissement de partenariats aux niveaux national, régional et international, pour faciliter la cohérence des politiques de développement comme elle reconnaît également que cette cohérence constitue un élément essentiel dans la gestion effective de la migration.

Madame la Présidente,

Pour conclure, je voudrais insister sur un fait qui me tient à cœur à savoir la bonne coopération qui existe entre l'Union africaine et l'OIM. Cette coopération est d'autant plus visible par la participation régulière du directeur général de l'OIM son excellence M. BRUNSON McKINLEY aux travaux des Sommets des Chefs d'Etat et de Gouvernements de l'Union africaine et aux réunions qui traitent spécifiquement des questions migratoires.

A cet égard, l'UA voudrait exprimer sa gratitude à Monsieur le directeur général, à Mme Ndioro Ndiaye, directrice générale adjoint ainsi qu'à tout le personnel de l'OIM.

En outre, l'UA reconnaît l'importance de la dynamique qui s'est développée et qui a imprimé un nouvel élan dans les relations qui existent entre le Groupe africain à Genève et l'OIM. Je voudrais mentionner tout particulièrement le rôle prépondérant qu'a joué Mme Ndioro Ndiaye dans la concrétisation de cette initiative. Nous espérons que cette coopération se renforcera davantage en termes d'interaction entre l'Union africaine, le Groupe africain et l'OIM.

Je vous remercie de votre aimable attention.